

## Les aides financières

Pour les stagiaires habitants le Val de Marne :

- Une aide du Conseil départemental du Val de Marne : s'inscrire en ligne
- Pour les boursiers uniquement, une aide de la Direction départementale de la cohésion sociale du Val de Marne
- Une aide de la CAF
- Certains comités d'entreprise des parents peuvent aussi prendre une partie des frais à leur charge.

## Les conditions d'inscription

- **Avoir 17 ans** révolus le 1er jour du stage
- **S'inscrire en ligne sur le site du ministère des sports et de la jeunesse** : <http://www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr/Region.aspx?MJSReg=75>
- **S'inscrire en ligne sur le site du conseil général** : [http://bafabafd.valdemarne.fr/cg94\\_bafa/](http://bafabafd.valdemarne.fr/cg94_bafa/)
- **Remplir le dossier** d'inscription du centre de formation
- **Régler les frais d'inscription**

### S'inscrire auprès

de Mme Dupuy  
Lycée Louise Michel  
7 rue Pierre Marie Derrien  
94500 Champigny



01 48 82 07 35

## LE BAFa, DES LYCÉENS DE LOUISE MICHEL DE CHAMPIGNY



L'animation vous intéresse !



**Lycée Louise Michel**

7 rue Pierre Marie Derrien  
94500 Champigny

Tél : 01 48 82 07 35

## Le BAFA des lycéens de Louise Michel, c'est quoi?

Le **BAFA** (*brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs*) est un diplôme non-professionnel.



Il autorise à **encadrer** de façon **occasionnelle** des enfants et adolescents en **séjour de vacances** (colonie) ou en **accueil de loisirs** (centre de loisirs).

Des lycéens de Louise Michel, car il est plutôt réservé aux élèves ou anciens élèves du lycée Louise Michel.

Animé par un centre de formation habilité, l'**AROEVEN**, les stagiaires sont formés par des professionnels de l'animation.

A lieu à Champigny

## 3 stages :

### 1. Le stage de base de "formation générale"

dure **8 jours** : *proposé par le lycée pendant les vacances de février*

- On y aborde tous les aspects de la fonction d'animateur : responsabilité face à un groupe, réglementation, connaissance de l'enfant et du jeune, etc.
- C'est aussi l'occasion d'apprendre toute une série de jeux et techniques manuelles réutilisables sur le terrain.



2. Le stage pratique doit durer au minimum 14 jours, dans un séjour de vacances, un accueil de loisirs.



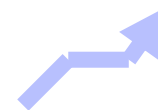
**C'est le candidat qui effectue la recherche de stage**



3. Le stage de perfectionnement dure 6 jours ou 7 jours. Il sert à approfondir les aptitudes acquises lors des deux stages précédents et à se spécialiser dans un domaine. *Proposé par le lycée aux vacances d'avril : « Assistant sanitaire » 7 jours*

**Les trois stages doivent être impérativement effectués dans un délai de 30 mois**

## Intêret du BAFA



Il permet de compléter votre formation et de faciliter votre insertion dans la vie professionnelle puisque :

- Il est conseillé par les écoles d'éducateurs, de moniteurs-éducateurs, d'assistants de service social pour s'inscrire au concours « avoir exercé une activité en contact avec des jeunes » : or sans le BAFA difficile d'obtenir cette expérience.
- Il est un atout supplémentaire lors de l'entretien du concours d'admission des IFSI.
- Il permet de travailler pendant les vacances scolaires et les mercredis pendant la durée de vos études, de tester votre goût pour le travail d'équipe.